



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Namur, le 30 septembre 2022



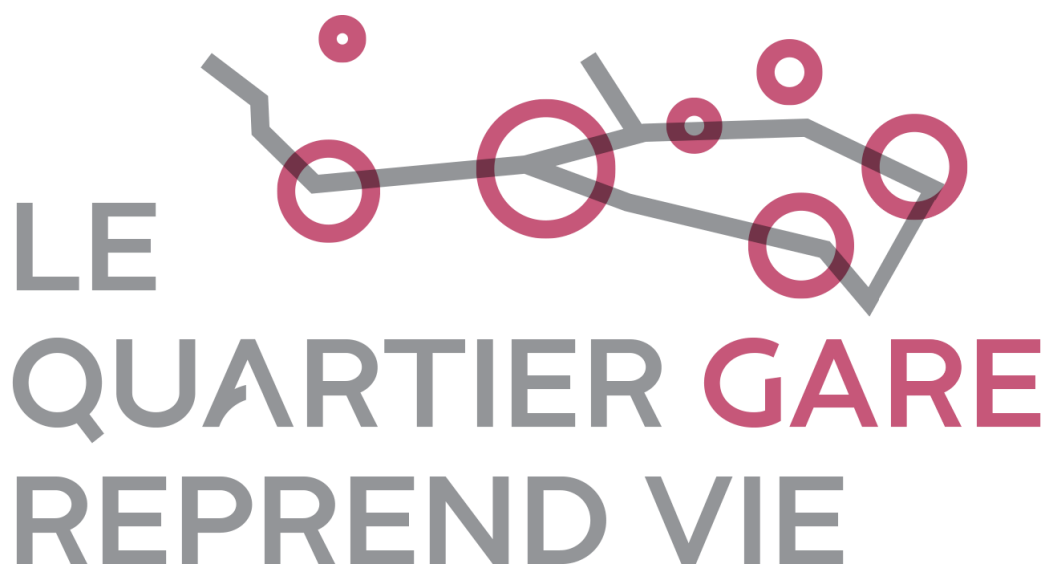
### Réfection de l'axe Rogier- Brabant Reprise du chantier de réfection et phasage prévisionnel des travaux

Depuis octobre 2021, un chantier de réfection totale de trottoirs et de voiries est en cours sur l'axe formé par les rues Rogier et Brabant.

Après une intervention nécessaire des impétrants durant l'été, les travaux de réfection entreront dans une nouvelle phase dès le lundi 3 octobre 2022. Trois phases de chantiers rythmeront donc les prochaines semaines avec une fin annoncée pour début 2023\*.

À terme, ce chantier permettra d'harmoniser l'ensemble du quartier de la gare avec le reste du centre-ville tant au niveau de la mobilité qu'au niveau urbanistique.

*\* À noter que les dates et phases annoncées dépendent également des conditions météorologiques et des aléas de chantier.*





## Phasage du chantier

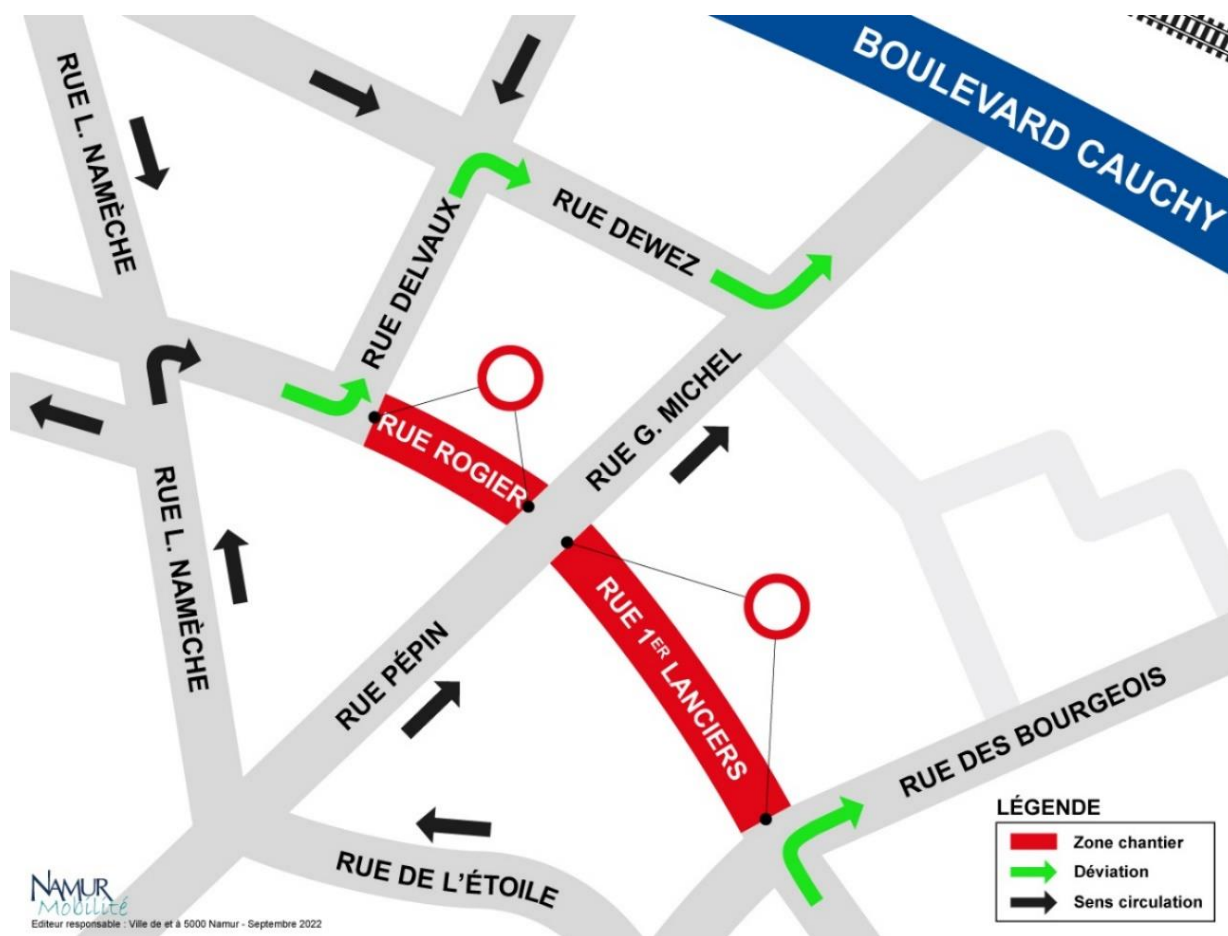
**Phase 1 rue du Premier Lanciers : réfection et réaménagement des trottoirs du 3/10 au 23/10**

La première phase de chantier débutera le lundi 3/10 et sera principalement consacrée à la réfection et au réaménagement des trottoirs coté immeubles impairs de la rue du Premier Lanciers, ainsi que de la rue Rogier entre ses carrefours formés par les rues Delvaux et Général Michel.

Durant cette phase, les carrefours formés avec les rues des Bourgeois, Général Michel et Delvaux resteront ouverts à la circulation, dans le sens perpendiculaire aux travaux.

Le stationnement et la circulation des véhicules seront donc interdits :

- rue du Premier Lanciers
- rue Rogier entre les rues Delvaux et Général Michel





## Navetteurs ou navetteuses TEC ?

Durant cette première phase de chantier, les quais d'autobus implantés rue Rogier seront supprimés et reportés vers d'autres quais périphériques existants (Quais E et Porte de Fer) mais aussi vers deux nouveaux quais provisoires.

Plus d'infos ? [www.trouvermonarret.be](http://www.trouvermonarret.be)



## Phase 2 rue du Premier Lanciers: réfection de voirie du 24/10 au 30/10

Cette seconde phase de chantier sera consacrée à la réfection de la voirie avec pose d'un nouveau revêtement en hydrocarboné.

Elle débutera fin octobre (durant les congés scolaires d'automne) et impactera la portion de voirie située entre le carrefour de la rue des Bourgeois et le carrefour de la rue Delvaux.

La circulation des véhicules y sera donc interdite (carrefours mentionnés ci-dessus compris).



## Les rues suivantes seront déclarées "voies sans issues" :

- rue du Lombard, au départ de la rue des Tanneries (vers la rue du Premier Lanciers);
- rue Pepin, au départ de la rue de l'Etoile (vers la rue Rogier).
- rue des Bourgeois, au départ du boulevard Cauchy (vers la rue du Premier Lanciers);
- la rue Jean-Baptiste Brabant, au départ de la rue des Tanneries (vers la rue du Premier Lanciers);
- la rue Rogier, au départ de la rue Lucien Namèche (vers la rue du Premier Lanciers);

## Les rues suivantes seront rétablies à double sens :

- rue Delvaux, au départ de la rue Dewez (vers la rue Rogier);
- rue Général Michel, au départ de la rue Dewez (vers la rue Rogier).

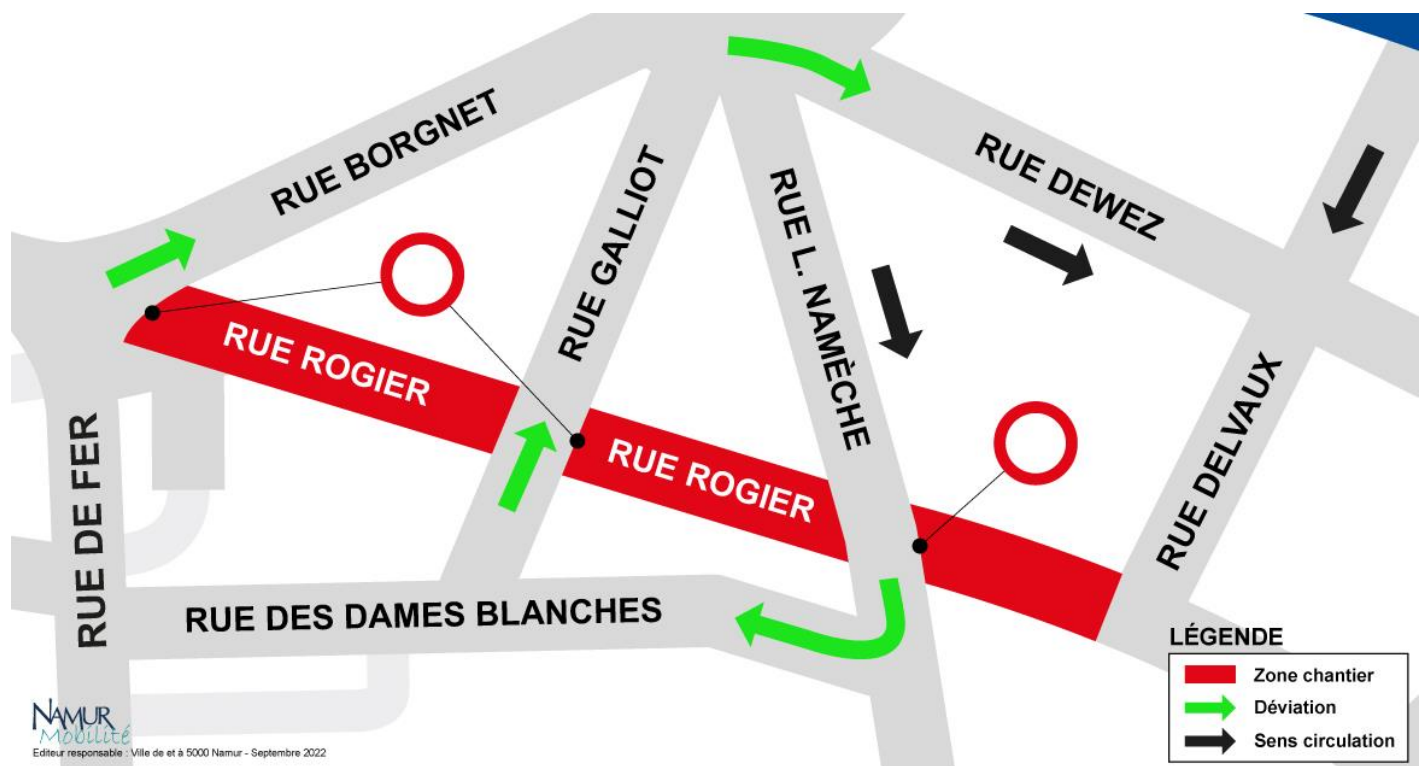




## Phase 3 rue Rogier : réaménagement des trottoirs et réfection de la voirie du 7/11 au 23/12

Cette dernière phase de chantier sera consacrée au réaménagement des trottoirs et à la réfection de la voirie de la rue Rogier.

Durant cette phase, la rue Rogier sera fermée à la circulation entre ses carrefours formés par les rues de Fer (la rue de fer restera accessible) et Delvaux.



Les deux carrefours concernés resteront ouverts à la circulation, sauf pour une durée de l'ordre de 5 à 10 jours ouvrables qui permettra la mise en œuvre du revêtement hydrocarboné (voir plan en page 6).

La Ville de Namur sera attentive à ce que les commerces restent accessibles durant toute la phase de chantier.

### Navetteurs ou navetteuses TEC ?

Plus d'infos ? [www.letec.be](http://www.letec.be)



Plan de la phase 3 durant la pose du revêtement hydrocarboné :

